



On s'abonne au bureau de la rédaction rue Souverain-Pont, n. 320; chez les dames MAHOUX et de SARTORIUS, maison joignante; et M. LATOUR, imprimeur-libraire, rue du Pont-d'Île, continuera à recevoir, concurremment avec les autres bureaux, les avis et annonces.

On reçoit aussi des abonnemens chez M. BERTHOT, libraire, marché au bois, à Bruxelles, et chez tous les directeurs des postes du royaume. Le prix de l'abonnement est de NEUF FRANCS par trimestre pour Liège, et de ONZE FRANCS, FRANCO, pour les autres villes du royaume.

# Mathieu

## GAZETTE DE LIÈGE.

### ESPAGNE.

Barcelona, le 31 août. — L'évêque de cette ville don Pablo Schar, vient d'adresser aux fidèles de son diocèse une lettre pastorale que publie notre journal aujourd'hui. En voici quelques passages :

Nous vous adressons la parole pour vous préserver des funestes effets de la séduction et pour vous rappeler vos devoirs de chrétiens et de sujets de notre auguste souverain Ferdinand VII.

Il y a des hommes qui ayant toujours été loyaux et fidèles dans les plus grands dangers, qui ayant exposé leur vie pour la défense de l'autel et du trône, et ayant puissamment contribué à rendre à notre souverain la couronne telle qu'il l'a reçue de ses ancêtres, se croient en droit d'exiger que le même souverain auquel ils doivent de grands bienfaits, et que l'on ne peut aimer sans avoir pour lui la plus aveugle obéissance, n'agisse que d'après leur volonté, et qu'il dirige la marche du gouvernement d'après des principes regardés par eux comme infaillibles; enfin ce qui est bien pis encore, qui, sous prétexte de l'aimer, croient pouvoir lui résister. Cette idée est la plus perverse que l'on puisse concevoir, et ne manquerait pas de replonger l'Espagne dans l'abîme de maux où elle s'est trouvée.

Vous tous, ministres des autels, vous qui, à l'aide de votre sacré ministère, devez conserver une juste influence dans le cœur de ceux qui ne sont pas nourris du fatal poison de l'impiété, faites tous vos efforts pour éclairer et diriger dignement les fidèles, et inculquez-leur sans cesse les vérités solides que nous venons de faire connaître.

La Catalogne est en ce moment dans un état qui doit causer les plus vives inquiétudes à tous les amis de l'ordre: du côté de Tarragone, il règne une effervescence difficile à dépeindre; à Igualada toutes les familles soupçonnées de libéralisme viennent d'être forcées de s'éloigner, et l'on observe que les communications entre les apostoliques de cette ville et ceux de Manresa sont si fréquentes qu'on ne saurait plus faire le trajet de l'une à l'autre sans rencontrer plusieurs de leurs messagers. A Gironella, un negro vient de succomber sous le poignard des assassins, et à Berga, deux autres ont été assommés à coups de bâton.

Dans la Basse-Catalogne, on voulait mener les affaires encore plus grand train: le 27 de ce mois, on a découvert à Tortose une conspiration qui se rattachait au mouvement de Bessières. Voici ce que nous apprenons à ce sujet: la garnison du château se composait d'une compagnie de grenadiers du régiment qui est caserné dans la ville; et à la Rapita, village sur le bord de la mer, qui n'est éloigné de Tortose que d'environ deux lieues, il se trouvait aussi un détachement du même corps. L'officier qui le commandait avait expédié un message avec une lettre pour le commandant du château, dans laquelle il le prévenait que la nuit suivante il se rendrait au château, et qu'en outre de ses soldats, il amènerait avec lui sept cents hommes armés. Cette lettre fut interceptée par les autorités qui, se méfiant des troupes, se tenaient sur leurs gardes, et l'on arrêta aussitôt les officiers sur lesquels on trouva des papiers très intéressans qui ne laissaient aucun doute sur l'objet de cette conspiration tramée par les carlistes. Il y avait entre autres choses de longues listes contenant les noms de tous ceux qui devaient être massacrés, et parmi lesquels se trouvait désigné M. Aimeric, lieutenant du roi à Tortose, et frère de l'ex-ministre de ce nom, mais d'une opinion diamétralement opposée. Des officiers royalistes que l'on a mis à la retraite à cause de leur complète nullité, et qui sont domiciliés dans les environs, se trouvaient déjà dans la place au nombre de plus de deux cents: on en a arrêté un bon nombre; les autres se sont sauvés ainsi que l'officier qui commandait à la Rapita.

La tribunal criminel vient de prononcer dans la procédure intentée à ceux qui étaient accusés d'avoir mis à mort l'évêque de Vich: aucune preuve suffisante n'ayant pu être recueillie contre les prévenus, ils ont été acquittés. Quelques-uns de ces infortunés arrêtés sur les indices les plus futiles, étaient depuis dix-neuf mois en prison en proie à toutes sortes de souffrances.

On écrit de Perpignan, à la date du 3 septembre: « Quelques bandes armées se sont organisées dans la haute Catalogne, sur les rives de la Sègre.

Dernièrement une de ces bandes rencontra un riche particulier de Gourgouja, petit village de la Cerdagne espagnole, qui allait visiter un de ses domaines au-delà de la Seu d'Urgel; on le fit descendre de cheval et on lui fit plusieurs questions; on lui demanda où il payait ses contributions; il répondit: « Au chef-lieu du corrégiment, à Puycerda. — « Ne les payez plus là, répliqua-t-on; bientôt c'est à nous que vous les paierez; nous n'avons pas encore besoin d'argent; » et en même temps les gens de la bande lui montrèrent de nombreuses piastres dont chaque individu était porteur. Cette bande était forte de quatre-vingts hommes.

» Ces bandes ont pris position à Oliana, sur la rive gauche de la Sègre, à sept lieues de la Seu-d'Urgel et à neuf lieues de Balaguer. Oliana est fort par sa position. On dit qu'un poste était établi au point de Paramola.

» Le gouverneur de Puycerda, que ce mouvement inquiète, a demandé des troupes au lieutenant du roi au Mont-Louis, qui les a refusées, en répondant qu'il ne pouvait pas disposer des troupes sans ordre du gouvernement. On assure que le gouverneur s'est adressé au lieutenant-général Rottembourg, qui lui a fait la même réponse.

» Nous ne savons pas quels sont les chefs qui commandent ces bandes.

Il paraît certain que l'emprunt de 200 millions de fr. vient d'être conclu avec la maison Rotschild, il est négocié à 60 p. c., ce qui réduit la somme à 120 millions; on donne à la France 64 millions, à l'Angleterre 10 millions, etc.

On assure que lorsqu'il y aura une vingtaine de mille hommes réunis au camp de Bayonne; ils se mettront en marche pour Madrid.

Huit francs-maçons ont été exécutés à Grenade.

### ITALIE.

Rome, le 26 août. — L'année sainte sera remarquable par d'étranges événemens: des punitions de bandits; un procès de carbonari, et des vols journaliers de filous. La justice a bien affaire.

Dimanche soir, on a arrêté quatre coquins qui avaient fait le projet de voler cinq mille écus romains au prince de la Paix, en le menaçant par une lettre anonyme de le poignarder, si, à tel jour, telle heure, il n'envoyait cette somme dans un lieu indiqué, à trois milles de Rome. La somme a été envoyée, mais les voleurs, soit réflexion ou crainte, ne se présentèrent pas pour la recevoir. Ils crurent éviter tout fâcheux inconvénient en prescrivant de laisser les cinq mille écus chez l'intendant du prince, avec ordre de les remettre au porteur d'une moitié de carte découpée dont ils avaient envoyé l'autre moitié. Un quidam se présenta en effet, et quatre gendarmes le saisirent pendant qu'on arrêtait les trois complices qui attendaient aux environs de la maison pour partager le butin.

### ANGLETERRE.

Londres, le 9 septembre. — Le bruit d'une dissolution immédiate du parlement se renouvelle. Nous pouvons dire positivement, dit le *Courier*, que ce bruit n'a pas le moindre fondement. Rien n'est décidé à présent sur cette question. Il sera tenu un conseil de cabinet du 20 au 24 du présent mois; ce sujet sera-t-il pris alors en considération, et dans ce cas quelle sera la décision, c'est sur quoi nous n'osons, comme de raison, exprimer aucune opinion.

— Le bruit s'est répandu hier qu'on avait reçu la nouvelle de la conquête totale de l'empire birman, et de la prise de la capitale. On ajoutait que le souverain lui-même était au pouvoir des Anglais. Le *Globe and Traveller* donne à ce sujet une lettre de Singapour, en date du 9 avril, qui contient les détails de ces pièces. Ce journal exprime le vœu que les prochains rapports de Calcutta confirment complètement ces nouvelles.

Dans un autre article, le même journal dit que le bruit de la fin de la guerre avec les Birmans avait causé beaucoup de sensation à la bourse de ce jour.

Nous avons été à la recherche de ces bruits, continue cette feuille, et nous trouvons qu'ils ont quelque fondement. Voici ce que nous avons appris: Un vaisseau parti de la Chine pour Londres, a reçu en mer des lettres d'un bâtiment français allant de Singapour à Bordeaux. Ces lettres sont adressées à une maison de Londres, datées du 9 avril. Elles annoncent l'arrivée à Singapour d'un navire de Bangkok, qui a apporté la nouvelle importante que les troupes anglaises étaient entrées dans la capitale des Birmans, et qu'une paix fort avantageuse et fort honorable pour les armes britanniques, avait été conclue.

— Le *Courier* dit que les gouvernemens de l'Europe, sont sur le point de prendre des déterminations importantes par rapport à la Péninsule et par rapport aux Etats-Unis de l'Amérique. Il promet d'en parler plus explicitement dans son numéro suivant.

— Le *Globe and Traveller* parle d'un bruit d'après lequel un conseil de cabinet se réunirait le 22 pour fixer l'époque de la dissolution du parlement. Ce journal pense que ce bruit ne peut avoir aucun fondement dans les circonstances actuelles, quand la baisse des prix et la stagnation de plusieurs genres de commerce, sont propres à indisposer le peuple contre le ministère.

— Le *Morning-Chronicle* annonce que le gouvernement anglais a appris avec beaucoup de surprise qu'il régnait une grande activité dans les relations de la France avec le Brésil ; que lorsqu'on avait eu connaissance à Paris d'une manière certaine de la mission qu'allait remplir sir Ch. Stuart à Rio-Janeiro, la France avait nommé en grand secret un ministre extraordinaire qui était arrivé dans cette capitale du Brésil plusieurs jours avant sir Charles.

— Le *Southampton Herald* rapporte ce qui suit :

« A Sarson, dans ce comté, un berger vit dernièrement un aigle descendre, saisir quelque chose avec ses griffes, remonter en l'air rapidement, à une très grande hauteur et retomber tout-à-coup à terre. Il courut à l'endroit, trouva l'aigle mort, et vit courir vers une haye un furet qui dans l'ascension aérienne avait sucé tout son sang. »

— M. Arnold, de Guernsey, continue à nourrir et engraisser du poisson de mer dans de l'eau douce. Il a dans un étang d'environ quatre acres d'étendue trente-sept espèces différentes de poisson de mer, y compris des turbots, morues, maquereaux, limandes, soles, harengs, etc. Il paraît que le changement d'eau n'a été contraire à aucune de ces espèces, et qu'elles vivent et engraisent très bien dans l'eau douce. Un ruisseau fournit abondamment de l'eau fraîche à l'étang durant tous les mois d'hiver. Quelquefois au printemps et en automne l'eau de l'étang est saumâtre ; mais ces variations ne font aucun mal au poisson.

## FRANCE.

Paris, 10 septembre — Les travaux préparatoires du canal maritime de la Seine ont maintenant leur plein développement sur toute la ligne, depuis Paris jusqu'à la mer. Dans le seul mois d'août, les ingénieurs ont nivelé quarante-quatre mille mètres en longueur, et trente-trois mille mètres de profils en travers ; en même temps, vingt-deux mille mètres d'emplacement du canal ont été sondés ; dans cette étendue est comprise une des coupures principales. On a trouvé la nature du sol beaucoup plus favorable aux excavations qu'on n'avait eu lieu de le supposer, d'après quelques assertions peu fondées. Les ingénieurs, les conducteurs et les élèves, chacun dans la sphère de leurs travaux, rivalisent de talent et d'activité : ainsi tout concourt au succès d'un projet honoré par la haute bienveillance du souverain. Les vues supérieures de S. M. lui ont fait pressentir tout ce qui résulterait pour la France, de vraie gloire et de prospérité, dans la réussite de cette grande entreprise.

— On écrit de Londres, qu'en attendant un arrangement définitif, les gouvernements de France et de Mexique viennent de convenir de désigner des agens commerciaux respectifs dans les principaux ports des deux puissances : ces agens seront spécialement chargés de certifier l'origine des marchandises expédiées de l'une à l'autre. Les deux gouvernements choisiront ces agens parmi les chefs des principales maisons de commerce des ports où s'effectuera l'exportation, de telle sorte qu'une maison française sera chargée des pouvoirs du gouvernement mexicain, et réciproquement. (Voy. Liège.)

— Nous avons annoncé hier, d'après l'*Indicateur*, le passage du général Foy à Bordeaux. On nous communique aujourd'hui une lettre de cette ville qui contient les détails suivans sur la réception faite à l'honorable député :

M. le général Foy est arrivé le dimanche 4 dans notre ville, mais on ne l'a su que le lendemain. Aussitôt une foule de citoyens de toutes les classes se sont présentés à son hôtel. Le soir l'affluence a été plus grande sous ses fenêtres, et plusieurs de nos jeunes gens qui cultivent les arts avec talent se sont réunis pour lui donner une sérénade. Le concert n'a pu avoir lieu en pleine air, et les musiciens ont dû se renfermer dans une des salles de l'hôtel de France. Ainsi l'a voulu la police, bien que lors de l'arrivée de Mr. de Martignac elle se soit montrée moins difficile et qu'elle ait même payé la musique de ses propres fonds.

Ce matin 6, à sept heures, le bateau à vapeur la *MARIE-THÉRÈSE* que la compagnie s'était hâtée d'offrir au général pour son voyage jusqu'à Blaye, a quitté Bordeaux. Une vingtaine de musiciens amateurs et une cinquantaine de jeunes gens appartenant aux premières familles de la ville se trouvaient à bord de ce bâtiment. Un concours immense de citoyens se pressait sur le rivage pour voir embarquer le général Foy, et son nom retentissait dans toutes les bouches avec les marques de la plus vive satisfaction.

Après cette scène on s'est souvenu que M. Ravez, président de la chambre, avait été accueilli avec moins d'effusion quand il est récemment venu nous visiter ; on s'est aperçu aussi que M. le général Coatard qui logeait dans le même hôtel que le général Foy avait peut-être reçu plus que ce dernier les visites des fonctionnaires publics, mais qu'en revanche, à peu près tout ce que Bordeaux renferme d'hommes éclairés et de négocians honorables, est venu se faire inscrire chez le député éloquent et courageux qui n'a jamais cessé de soutenir la cause de la liberté et les intérêts du pays. (Courrier français.)

Cours de la bourse du 10 septembre. Rentes, 5 p. 0/0, jouissance, du 22 mars 1825, 99 fr. 80 c. — 4 1/2 p. 0/0, jouiss. — 3 p. 0/0, jouiss. du 22 juin, 72 fr. 90. — Act. de la banque, 2122 50. — Emprunt royal d'Espagne, 1823, 52 3/4. — La fin du mois. Cinq pour cent. A 3 heures 99 fr. 80 c. Trois pour cent. A 3 heures 72 fr. 00 c.

## PAYS-BAS.

Anvers, le 12 septembre. — On écrit de Lahaye, que « la police a fait ces jours derniers, par ordre de la régence, et d'après l'injonction du gouverneur de la Hollande-Méridionale, une visite chez tous les journalistes, afin d'y prendre des informations exactes, sur tous les journaux publiés dans cette ville, en faisant mention de l'époque de leur apparition, du nom des éditeurs, du prix d'abonnement par trimestre et d'autres particularités parmi lesquelles on demande si les journaux contiennent des raisonnemens ! »

Bruxelles, le 12 septembre. — Les cours du collège philosophique, à Louvain, commenceront le 17 du mois d'octobre prochain.

Les élèves peu fortunés qui désirent jouir d'une des bourses attachées audit collège, pourront s'adresser au département de l'intérieur.

On mande de Stockholm, le 7 septembre :

L. M. le roi et la reine sont parties pour la Norvège, aujourd'hui à midi.

Pendant l'absence du roi, l'administration du royaume est confiée à une commission, à la tête de laquelle est placé le prince royal.

La nouvelle publiée par les journaux étrangers d'une convocation extraordinaire des états du royaume est entièrement dénuée de fondement.

Le 21 du mois d'août, le premier bâtiment venant de l'étranger est arrivé à Jonköping, après avoir passé par le Göta-Elbe, le canal de Trollhätta et de Göta. On introduira cette semaine l'eau dans le canal de Hjolmare, et le 1<sup>er</sup> septembre il sera ouvert à la navigation.

Suivant des lettres de Corfou du 27 août, une division de la flotte du capitain-pacha, poursuivie par Miauli, est entrée à Arlona sur la côte d'Albanie. Ces lettres ajoutent que les Grecs ont brûlé trois vaisseaux de cette flotte.

Des lettres authentiques de Napoléon de Romanie, en date du 1<sup>er</sup> août, annoncent que, le matin même de ce jour, le gouvernement provisoire de la Grèce a fait et publié un acte de soumission à l'Angleterre, en invoquant son protectorat, aux mêmes conditions que les îles Ioniennes.

Cette nouvelle est parvenue au ministère français qui essaie de la cacher, parce qu'il en redoute les influences sur l'horizon politique. Mais, quelles qu'aient été ses précautions, des lettres particulières ont échappé à l'attention des postes et à la vigilance de la police.

Cet appel au gouvernement britannique a été précédé de conférences entre les chefs grecs et le commodore Hamilton qui commande la station anglaise dans le Levant.

Il faut remarquer, avant tout, que cette grave détermination a précédé la levée, aujourd'hui certaine, du siège de Missolonghi et la défaite des forces de terre et de mer que la porte ottomane avait devant cette place.

Les Grecs, abandonnés ou trahis par les cabinets du continent, n'ont pas vu d'autre moyen de conjurer un orage prêt à les engloutir.

Le *Courrier français*, en rapportant cette nouvelle, fait les réflexions suivantes :

« Quelques secours inaperçus, indirects, à défaut d'une honorable assistance, une véritable neutralité même auraient suffi pour sauver la Grèce, et épargner peut-être à l'Europe un nouvel incendie... »

« Car, au milieu des élémens de méintelligence qui ont déjà percé entre les cabinets, la Russie verra-t-elle d'un œil indifférent des contrées qu'elle a si long-tems convoitées, passer sous une influence qu'elle redoute et qu'elle envie ? »

« Les conseils méticuleux et intéressés de l'Autriche la retiendront-ils encore dans une inaction qui lui pèse ? Quelle marche va-t-elle adopter en apprenant un événement de cette nature ? »

« Que fera l'Angleterre elle-même ? »

« L'humanité, ses intérêts maritimes et commerciaux la décideront-elle à protéger, à adopter un peuple qui se jette dans ses bras, et qui est à la veille de périr tout entier, si elle le repousse ? »

« Verrons-nous un lord haut-commissaire régir toutes les îles de la mer Egée et la presqu'île du Péloponèse ? »

« Voilà les questions qui se présentent et qui ne peuvent plus s'ajourner ? »

« Serait-il impossible que, par voie de compensation, la Russie s'empare, au moins de la Moldavie et de la Valachie, en laissant à l'Autriche la Serbie, si elle lui convient ? »

« La France resterait donc seule spectatrice bénévole de l'accroissement de toutes ces puissances : et son ministère jouirait de la touchante satisfaction d'avoir amené de tels résultats ! »

La *Quotidienne* paraît craindre que l'Angleterre n'ait accepté les propositions des Grecs ; voici comment elle s'exprime à cet égard :

« Si on en croit certains bruits qui circulent depuis hier, l'Angleterre aurait accordé son protectorat aux Hellènes : le gouvernement anglo-grec, dans la Morée et dans les îles de l'Archipel, aurait la même forme que celui des sept îles. Ce fait peut avoir des conséquences trop graves pour qu'on y croie facilement ; il est probable néanmoins que les événemens de la Grèce finiront par là, et que l'Angleterre ne manquera pas de profiter de cette révolution, comme elle a profité de toutes les autres, pour étendre sa domination et son commerce. »

Le *Constitutionnel* annonce aussi que le gouvernement provisoire grec s'est placé, par un arrangement fait avec M. Hamilton, commandant des forces anglaises, sous la protection de l'Angleterre.

L'*Etoile* prétend que la nouvelle donnée par la *Quotidienne* est inexacte ; mais elle semble confirmer celle que rapportent le *Courrier français* et le *Constitutionnel*. Elle s'exprime ainsi à l'occasion de la première :

« Non, nous ne verrons pas un lord haut-commissaire régir toutes les îles de la Mer-Egée et la presqu'île du Péloponèse. L'Angleterre, qui a proclamé le principe de la neutralité, sait trop qu'elle ne peut l'enfreindre et agir seule sans réunir contre elle toute l'Europe. Cet acte des Grecs de Napoléon de Romanie est donc un acte de désespoir, un acte d'hommes qui se noient et qui cherchent à sauver leur vie en saisissant un fer brûlant, mais il ne peut nullement changer la situation de l'Angleterre par rapport aux Grecs. »

Voici une nouvelle importante, qu'annonce également la *Quotidienne*, et qui, si elle se vérifie, concourra, avec la reconnaissance

tance d'Haïti, à déconcerter toutes les idées qu'on a pu se former sur le ministère français :

« On assure, dit ce journal, que dans la dernière assemblée du conseil-général du commerce, M. le ministre de l'intérieur a déclaré que le gouvernement français était déterminé à imiter l'exemple de l'Angleterre en reconnaissant les nouvelles républiques d'Amérique. Ainsi le parti libéral et industriel ne tardera pas à voir s'accomplir son vœu le plus cher. » (Voy. France.)

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU JOURNAL MATHIEU LAENSBERGH.

Bruxelles, le 11 septembre 1825.

Monsieur,

Quoiqu'il n'y ait point ici de partis, et que tout le monde soit enfin convaincu des intentions impartiales et droites du gouvernement, néanmoins il existe encore quelques coterie assez influentes.

Il en est une surtout, et c'est la plus dangereuse, qui voudrait empêcher la vérité de parvenir jusqu'au trône : elle sait que le monarque lit tous les jours les journaux. Aussi s'attache-t-elle à inspirer des craintes aux éditeurs des feuilles publiques, j'entends de celles dont elle n'est point encore parvenue à maîtriser l'esprit. Ces dernières, qui sont en très petit nombre, n'en sont pas moins réservées, soit par des considérations particulières, soit par les souvenirs des nombreux procès suscités ici aux journalistes.

Ils viennent d'éprouver un renforcement d'inquiétudes par l'interrogatoire qu'on leur a fait subir sur divers détails de leur entreprise. Ils ont remarqué avec défiance que cette mesure avait été immédiatement précédée d'un colloque ministériel sur la liberté de la presse et qu'elle coïncidait avec l'arrivée du monarque prussien dans cette capitale. Je crois néanmoins ces terreurs purement chimériques ; car il est certain que le gouvernement est décidé à ne faire aucune concession opposée à la loi fondamentale, et l'on sait qu'il est ferme dans ses résolutions.

Malgré les efforts constants que fait l'administration pour répandre dans toutes les classes du peuple l'instruction et en déraciner les préjugés, les progrès vers le perfectionnement de la raison humaine sont ici fort lents, comme vous avez pu le voir par l'opposition qu'a rencontrée l'établissement du collège philosophique.

Il est ici un homme qu'on croit être la cheville ouvrière de toutes les manœuvres tendant à élever des obstacles à l'établissement définitif des libertés de l'église belge. Ce prêtre, à qui l'on ne connaît aucune fonction déterminée, s'agit avec une activité prodigieuse ; tour à tour, dans les salons, les boudoirs, les brillants équipages des riches, dans les modestes demeures du bourgeois et dans les galetas du pauvre, il travaille, avec une adresse infinie, l'esprit public. Mielieux, insinuant, persuasif, il sait varier son langage et sa conversation, suivant l'esprit, les sentimens et les affections des personnes qu'il veut se concilier ; tantôt en soutane élégante, tantôt en habit court, on le voit, presque en même tems, dans les châteaux, dans les campagnes et dans toutes les rues de la ville, tant il sait se multiplier avec une merveilleuse activité. Ici, on le croit l'agent de la société de Loyola ; mais il est si fin et si rusé que le vrai but de ses démarches échappera constamment à la surveillance la plus soutenue. Il est directeur spirituel du pensionnat de demoiselles nobles le plus renommé de la ville. Confident apostolique de presque toutes les dames du haut parage, il voit s'augmenter chaque jour son crédit dans les familles. Ce n'est point un prêcheur morose et incommodé ; facile, indulgent et enjoué, il n'est déplacé nulle part, et se fait rechercher partout, à cause de son amabilité.

Cet individu a établi ici une école du dimanche, nommée école dominicale, où un très grand nombre d'enfants de pauvres, d'artisans, qui travaillent, pendant toute la semaine, dans les fabriques, vont recevoir l'instruction, le jour du seigneur. L'institution, en elle-même, est fort sage et fort philanthropique, mais on craint que dans les mains de cet homme elle n'ait un but occulte, dont on doive se défier ; ce qui appuie cette conjecture, c'est qu'il voudrait cacher l'existence de cet établissement à tous, et qu'il a invité les journalistes à ne jamais en parler. L'école n'est soutenue que par les aînés de cet abbé, et les enfans y reçoivent des vêtemens et des alimens ; aujourd'hui encore, ils en rapportaient chacun un pain.

Les correspondances extérieures de nos ultramontains avec le comité de Montrouge sont entretenues ici par le moyen d'un certain J..., correspondant de l'Étoile, qui est parvenu à être admis dans quelques bonnes sociétés. Il fournit aussi des articles au Constitutionnel, qui ignore sans doute ses liaisons avec le parti jésuitique.

Mais en voilà assez sur cette matière.

Les réfugiés des divers pays, qui sont très-nombreux en cette ville, y tiennent une conduite vraiment exemplaire : ils ne sont pas même surveillés par la police, et certes la précaution serait fort inutile. En effet, que peut craindre un gouvernement comme le nôtre ? Au surplus, pour dissiper jusqu'à l'ombre du soupçon, c'est la société de commerce qu'ils ont choisie pour lieu de réunion.

Le général San-Martin est toujours à Bruxelles. On ignore la cause qui l'a amené en Europe ; est-il chargé de négociations occultes avec notre gouvernement ? On n'en a aucun indice. D'ailleurs il vit très-retiré ; et dès qu'il est reconnu dans un endroit public, il cesse de le fréquenter : il paraît qu'il craint beaucoup les questions indiscrètes ; mais, quel que soit le mystère dont il se couvre, j'ai appris aujourd'hui, d'une manière positive, qu'il venait d'offrir son bras et ses services aux provinces de la Plata.

On fait circuler dans les Flandres des catalogues des livres mis à l'index, c'est par le moyen d'un journal de la Flandre que

ces catalogues sont distribués. Comme ils proscrirent beaucoup de livres publiés à Bruxelles, je sais que des imprimeurs de cette ville se proposent de dicter une action en dommages-intérêts aux imprimeurs et distributeurs de ces index, et même de les dénoncer à l'autorité, comme propagateurs d'actes criminatoires et illégaux dans ce pays.

Agréez, etc.

## NOUVELLES LITTÉRAIRES ET DES ARTS.

L'institut des sourds et muets à Groningue, qui a encore le bonheur d'être dirigé par son fondateur, le vénérable professeur H. D. Guyot, vient de rendre vingt-deux élèves à leurs familles et à la société, comme des membres utiles. Vingt-cinq autres les ont remplacés, de sorte que le nombre des élèves se monte aujourd'hui à cent cinquante-huit des deux sexes, de différentes religions et de conditions diverses. Cet établissement et celui de Londres sont les plus étendus de tous ceux de ce genre en Europe ; tous deux trouvent leur plus grand soutien dans les souscriptions volontaires.

On assure que M. Odevaere est sur le point de terminer un grand tableau qu'il a commencé il y a plus de quatre ans ; que n'épargnant ni peines ni dépenses pour perfectionner ses ouvrages, cet artiste célèbre vient de se rendre à Paris pour y étudier et faire mouler plusieurs pièces antiques dont il a besoin. Cette production, qui retrace un des faits les plus glorieux de la Grèce ancienne (le dévouement de Thémistocle et des Athéniens, allant combattre les Perses à Salamine et se séparant de leurs parens, de leurs femmes et de leurs enfans), est, dit-on, destiné à être exposé tant en Belgique qu'à Paris, en faveur des souscriptions qui se font pour les Grecs. Le comité de Liège en ayant le premier fait la demande, M. Odevaere y a consenti, et l'exposition commencera ainsi par Bruxelles et les autres grandes villes de la Belgique et de la Hollande. Le célèbre M. Ternaux, président du comité de Paris, ayant dans son dernier voyage et en l'absence de M. Odevaere, visité son atelier, prend maintenant avec lui des arrangemens à Paris pour que pareille exposition puisse y avoir lieu également. C'est ainsi qu'avec leur réputation dans les arts s'étendra aussi la noble manière de penser de nos artistes, qui font servir les œuvres de leur génie tantôt au soulagement de la vieillesse malheureuse, quelquefois pour les guerriers mutilés au champ de bataille, maintenant à la noble cause de l'indépendance d'un peuple à qui le monde doit les lettres et les arts.

(Oracle.)

L'Histoire du général Lafayette, par un citoyen américain, traduit de l'anglais, par M. B., vient de paraître chez Pouthieu, libraire à Paris. Cette histoire contient une foule de détails curieux sur l'hôte de la nation, sur le rôle qu'il a joué dans les révolutions d'Amérique et de France, et sur quelques hommes remarquables de notre époque. Elle est augmentée de plusieurs documens historiques.

L'enseignement mutuel est, chaque jour, plus encouragé en Suède. Le roi a enjoint de préférer, pour les places de marguilliers de paroisses, ceux qui prouveraient avoir acquis une connaissance approfondie de cette méthode. Le nombre des individus qui, depuis quelque tems, se présentent dans les écoles d'enseignement mutuel, s'est tellement accru que la direction a éprouvé le besoin d'établir une école normale. Les études législatives et économiques ne sont pas moins encouragées.

Les chambres législatives, en Bavière, ont récemment adopté une loi qui rend beaucoup plus facile l'admission aux métiers et l'exercice de arts mécaniques et industriels, en adoucissant le monopole des corporations.

On a reçu des lettres de M. Jean Natterer, savant naturaliste autrichien, qui se trouve encore au Brésil. Elles sont datées du 20 février 1825. Il avait à cette époque emballé dans 12 caisses une collection considérable, composée de 108 mammifères, parmi lesquels il y en a 20 d'espèces qu'il n'a pas encore envoyées auparavant ; de 1100 oiseaux, au nombre desquels 149 qu'il n'avait pas encore pu se procurer ; 108 amphibiens, dont 20 espèces nouvelles ; 148 poissons de rivière de 61 espèces différentes, et nouvelles pour la plus grande partie ; 353 insectes de toutes les classes. A cet envoi sont jointes aussi deux grandes caisses remplies d'ustensiles très-déjàment travaillés par les indiens.

Les Lions de Paris et les tigres de Londres, par Henriette Wilson. L'auteur offre un récit de quelques aventures arrivées à des Anglais venus à Paris pour le couronnement et dans lesquelles plusieurs de ses compatriotes, qu'elle y fait figurer sous de noms empruntés peuvent être aisément se reconnaître.

Le Register of arts and sciences annonce qu'un ouvrier, nommé Fanshau, vient de découvrir, pour tordre la soie, un procédé qui, au jugement des connaisseurs, doit procurer à l'Angleterre, dans cette branche de fabrication, une supériorité égale à celle dont elle jouit dans la filature et le tissage du coton.

Botanique. — Le docteur Vogel a démontré dans un mémoire inséré dans le journal de Schweigger (G. Bret.) que la manne existe dans la plante de céleri. Les feuilles et la tige de l'opium graveolens, contiennent outre la manne, une huile volatile, sans couleur, dans laquelle réside l'odeur particulière à la plante. Le nitrate et le muriate de potasse sont au nombre des produits du céleri.

Méthode pour conserver les peaux intactes et les rétablir en bon état lorsqu'elles ont été attaquées. — L'acide pyroligneux a été mis en usage avec succès par M. J. Steger, tanneur à Tyrnau en Hongrie, pour préserver les peaux de la putréfaction et les régénérer lorsqu'elles avaient été attaquées. On ne leur ôte aucune de leurs qualités utiles, en les recouvrant, avec un pinceau, de ce liquide qu'elles absorbent aisément.

Emploi de l'acide pyroligneux. — M. Houston fait connaître le résultat de ses propres expériences sur l'usage du vinaigre de bois fait en France, en Allemagne et en Angleterre. Ayant salé six morceaux de bœuf du poids d'environ 15 livres, il les a mis dans la saumure pendant quelques semaines ; ensuite il les a fait suspendre pendant 24 heures ; enfin il les a humectés à l'aide d'une brosse, trempée dans un quart d'acide pyroligneux. Au bout de quelques jours la viande avait toutes les apparences du bœuf fumé. Coupée en tranches, elle n'en différait ni par l'odeur ni par le goût. Des jambons et des langues, ainsi préparées, donnaient le même résultat. L'auteur pense que le procédé de la fumigation est moins économique que l'emploi de l'acide.

Houblon employé économiquement. — La découverte due au docteur Yves, de New-York, tend à diminuer de 25 pour cent au moins la dépense résultant de l'emploi de cette plante. Le houblon a deux sortes de fleurs, l'une mâle, l'autre femelle, qui appartiennent à différens plans. Ce sont les fleurs femelles ou cônes qui seules sont en usage dans les brasseries. La

plante mâle se nomme le houblon sauvage. Le houblon se compose de lobes d'une couleur verdâtre unie, roulés à leur base. Cette dernière partie est recouverte d'une poudre impalpable d'un jaune clair et luisant comme de l'or, qui exhale une odeur aromatique très agréable. Cette poussière entre, pour un sixième environ, dans le poids brut du houblon, tel qu'il est exposé sur le marché. C'est dans cette poudre seulement que se trouvent les propriétés spécifiques de la plante, et cependant c'est cette même partie que les brasseurs rejettent comme une substance de rebut. Cette poussière, connue des chimistes sous le nom *générique* de *lupuline*, se détache facilement de sa feuille, soit par le battage, soit par le frottement; en l'employant isolément, on obtient un produit d'un quart en sus de celui du houblon brassé en masse.

Les épreuves faites pour constater la solidité du pont en fil de fer construit sur le Rhône par MM. Séguin, d'Annonay, entre Tain et Tournon, (voir notre feuille du 11 courant) ont, pendant la journée du 22, servi d'aliment à la curiosité d'une foule de spectateurs, qui n'ont pas vu sans étonnement cette légère construction successivement chargée de 12, 26, 45 et 58 mille kilogrammes, annoncer seulement par de légères inflexions dans la courbe, l'effet de ces divers poids; puis reprendre sa forme aussitôt que l'équilibre était reparti entr'eux. Cette charge était alors double de celle indiquée pour essayer la force, et néanmoins un peu inférieure au poids de 200 kilogrammes par mètre carré, que l'on a pris en France pour limite de celui que doivent supporter ces sortes d'édifices. Les constructeurs MM. Séguin, pour montrer leur entière sécurité dans la solidité de leur ouvrage, firent traverser le pont à deux voitures lourdement chargées de pierres: il n'éprouva pas d'autre inflexion; il y eut seulement un petit balancement, que l'on sait être inhérent à ces édifices, et dont on ne peut même s'apercevoir qu'en restant en place. L'enthousiasme des spectateurs fut au comble, lorsque l'on vit ensuite passer une voiture de transport, attelée de sept chevaux, sans causer plus de commotion ni d'inflexion que le pont n'en avait ressenti dans la première épreuve. Il est donc prouvé aujourd'hui que l'on peut construire en quinze mois sur le Rhône, et pour 200 mille francs, un pont propre à tous les usages, alliant à une grande solidité une légèreté et une grâce dont la vue seule peut donner une idée exacte.

*Action navale d'un bâtiment à vapeur.* — On remarque comme un changement important dans l'art de la guerre, l'usage que les Anglais se proposaient de donner au navire à vapeur *la Diana*, dans leurs opérations offensives contre les Birmans. L'exécution a suivi de près le projet qu'il en avaient formé. Dans la seconde bataille donnée près de la ville de Rangoun, par une armée de 50,000 hommes, qui voulait en chasser les troupes anglaises, *la Diana*, commandée par un lieutenant de vaisseau, à manœuvré dans la rivière, contre une flotte de bateaux de guerre ennemis. La puissance de la vapeur a porté si rapidement ce navire au milieu d'eux, que leur supériorité de marche à l'aviron n'a pu les faire échapper, et qu'abordés par lui avec une force irrésistible, trente sur trente-deux ont été renversés, brisés, désemparés, pris ou coulés bas. Pour se faire quelque idée de la puissance nécessaire pour de tels effets, il faut savoir que les bateaux de guerre birmans ont, avec la structure d'un canot, la longueur de nos vaisseaux de ligne; ils n'ont pas moins de 80 pieds de long sur 7 de large; ils sont armés de 52 avirons, dont la manœuvre leur fait faire deux lieues à l'heure, et ils portent aisément chacun 150 hommes prêts à combattre. Leur élégance n'est pas moins grande que la vitesse de leur marche; ils sont décorés avec soin, décorés en dehors et peints en rouge au dedans. Une flotte de 32 de ces bateaux devait porter au moins 4,000 hommes.

#### COMMERCE.

LONDRES, le 9 SEPTEMBRE. — Le consul-général de Russie, à adressé, mardi dernier, la lettre suivante au comité du café de la Baltique :

« *Consulat russe, Londres, 6 septembre.*

Monsieur, je demande la permission de vous informer que j'ai reçu de mon gouvernement une communication officielle qui me paraît n'être pas sans intérêt pour les marchands de la Baltique et autres, savoir : Que plusieurs marchands de Revel se sont réunis pour établir un trafic de chanvre, afin d'augmenter autant que possible l'exportation de cet article. Ils ont, à cet effet, engagé une personne experte, connaissant bien le triage des différentes qualités de chanvre et se proposant d'envoyer bientôt diverses qualités de chanvre d'Esthonie aux différents lieux et pays qui font le commerce de cette marchandise.

« Je suis, etc.

BOURSE D'ANVERS, du 12 septembre.

EFFETS PUBLICS. — Ils ont été faiblement soutenus et offerts. P. B. Dette active, 59 1/4. Obl. du synd. 100. Act. soc. com., 101 1/2.

CHANGES. — L'Amsterdam court s'est placé à 178 0/10 p. A. Il ne s'est rien traité en Londres court, coté 3979 1/2 P. Le papier à 2 m. s'est fait à 3976 A; il est resté argent. Le 3 m. est coté 3975. Le Paris a été demandé. Le court est coté 47 9/18 0/10 A., le 2 m. 47 1/4 A., le 3 m. 47 1/8. Le Francfort a été négligé. Il est coté, le court 36 9/16, le papier à six sem. 36 5/16, le 3 m. 36 P. Le Hambourg court a été offert, à 35 1/4 P., le papier à 2 m. a trouvé de preneurs à 34 7/8; le papier à 3 m. manque.

MARCHANDISES. — Il s'est vendu quelques petits lots de café Havane fin moyen de 43 à 45 1/2 c.

Environ 800 caisses sucre Havane blond ont été vendues en divers lots, en entrepôt, de fl. 26 1/2 à fl. 27 5/8, selon qualité.

On a payé pour 30 bques Potasses de Russie, nouvelle, fl. 15 3/4.

PRIX DES GRAINS, à Liège, du 10 septembre.

La rasière de froment, récolte de 1824, prix moyen.	fl. 5 28 c.
» » récolte de 1825, prix moyen.	fl. 5 55 c.
» de seigle, récolte de 1824, prix moyen.	fl. 3 19 c.
» » récolte de 1825, prix moyen.	fl. 4 28 c.

TEMPÉRATURE DU 13 SEPTEMBRE.

A 9 h. du mat., 17 1/2 au-dessus 0; à 3 h. ap.-midi, 19 d. au-dessus.

ÉTAT CIVIL DE LIÈGE. — Du 12 septembre.

Naissances : 7 garçons, 8 filles.

Décès : 5 garçons, 5 filles, 2 hommes, 1 femme; savoir : Henri Tassin, âgé de 55 ans, cultivateur, domicilié à Votem, prov. de Liège, décédé en cette ville, célibataire.

Jean Maroué, âgé de 51 ans, caporal dans le détachement d'artillerie bataillon n. 31, en garnison à Hay, décédé en cette ville, célibataire.

Marie-Agnès Cartels, âgée de 82 ans, herbière, rue du Verd-Bois, veuve de Hubert Sacka.

A Liège, de l'imprimerie de H. Lignac, éditeur du journal MATHIEU LAENSBERGH, rue Souverain-Pont, n. 320.

#### ANNONCES ET AVIS DIVERS.

A vendre un beau jardin entouré de murailles garnies d'arbres à fruits avec une maison, contenant trois pièces en bas et trois en haut, une cave et un puits, situé au commencement du faubourg Vivegnis, derrière le n. 269. S'adresser audit numéro.

On cherche une cuisinière munie de bons certificats. S'adresser au n. 783, rue Saint-Jean-en-Ile, où l'on dira pour qui c'est.

(537) Aujourd'hui continuation de la vente de meubles et effets chez DUVIVIER, rue Velbruck. On vendra les vins, linges, literies, une pompe à incendie, un grand atlas, et une quantité de livres, tableaux, dessins, etc.

A vendre, à rendre ou louer une belle maison très agréablement située, vis-à-vis du premier pont des Jésuites. S'adresser rue Chaussée-des-Prés, n. 349.

On demande une servante munie de bons certificats, rue St. Gangulphé, au bureau de loterie.

#### VENTE DE VIN.

La vente de huit pièces de vin de Médoc 1819 n'ayant pas eu lieu à l'octroi de la ville de Liège, est remise au 15 courant, à 3 heures de l'après-midi. Cette vente se fera sous la direction de P. H. J. DUVIVIER, entrepreneur de ventes. — Argent comptant.

A l'ancienne maison François J. J. Simonis, sise rue du Station, n. 207, belle et grande cave à louer, propre à y mettre 40 pièces de vin en bouteilles, et 50 à 60 en cercle. S'adresser au bureau de cette feuille.

A vendre ou louer dès-à-présent pour un terme de 3 ans au moins une maison très-commode, ayant deux sorties, entièrement remise à neuf et agréablement située sur la Batte. S'adresser rue de l'Agneau, n. 420.

(298) A vendre le moulin des Grandes Oies, Outre-Meuse, avec distillerie, jardin et prairie. S'adresser pour le prix et conditions à M. le notaire PAQUE, ou au Sr. J. SMELTEN, Outre-Meuse, n. 1131.

Vente d'arbustes et plantes de serre, à Jusleville.

Le jeudi 29 septembre courant, les héritiers de M. Fyon feront vendre à Jusleville, par le notaire DELRÉE, fils, une belle collection d'arbustes et une grande variété de plantes, tant de serre chaude que d'orangerie, en caisses et en pots. Argent comptant.

Superbe hôtel à louer, le tout ou en partie.

A louer le superbe hôtel occupé par M. Vandersberg, banquier, gisant place de la Comédie, à Liège, composé de plusieurs grands salons au rez-de-chaussée, quatre au premier, quatre au second, plusieurs chambres de domestiques au-dessus, 3 belles caves, un office, deux grandes cuisines, lavoir, 3 pompes à l'eau de puits, une grande citerne à l'eau de pluie, avec sa pompe, une grande cour, un grand jardin bien arboré, une remise à placer 7 ou 8 voitures au-dessus de laquelle il y a 3 belles chambres, une écurie pour 5 ou 6 chevaux, etc.

S'adresser à M. Laurent A. J. ROBERG, propriétaire, Outre-Meuse, à Liège.

A louer dès-à-présent la maison n. 24, sur le grand Marché. S'adresser rue Feronstrée, n. 584.

#### A VENDRE

Une belle et grande maison, sise rue Agimont, près le nouvel hôtel du gouvernement, à Liège, construite presque à neuf, et dans le meilleur état possible, avec jardin, cour, remise et écurie. L'acquéreur aura pour le paiement toutes les facilités désirables. S'adresser chez M. PARMENTIER, notaire, place de la Comédie, n. 784, à Liège.

J. A. LATOUR, imprimeur du gouvernement et libraire, à Liège, débite :

NOTE SUR LA GRÈCE; par M. le vicomte de Châteaubriand, membre d'une société en faveur des Grecs, deuxième édition; brochée, in-8°, Bruxelles, 1825, 48 1/2 cents. (1 fr.) — Le petit pétitionnaire du royaume des Pays-Bas, ou guide des personnes qui ont à présenter des pétitions, placets, requêtes, plaintes, mémoires, etc., à toutes personnes constituées en dignités et emplois, 1 vol. in-12, 94 1/2 cents (2 fr.) — Formulaire de tous les actes, tant civils que commerciaux, que l'on peut passer sous seing-privé; avec des observations et des notes particulières en tête de chaque sorte d'acte. Ouvrage utile à toutes sortes de personnes et à l'aide duquel on peut soi-même rédiger tous les actes usuels de la société, et gérer ses affaires sans le secours d'autrui, 1 vol. in-12, 1 fl. 18 cents (2 fr. 50 cent.)